

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[127_Lettres politiques à Guizot : 1836-1858](#)[Item](#)[Paris, le 4 novembre 1842, Emile de Girardin à François Guizot](#)

Paris, le 4 novembre 1842, Emile de Girardin à François Guizot

Auteurs : Girardin, Emile de (1802-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1842-11-09

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote1, AN : 163 MI 42 AP 127 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Girardin, Emile de (1802-1881), Paris, le 4 novembre 1842, Emile de Girardin à François Guizot, 1842-11-09.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5552>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 07/05/2024

1/1

Monsieur le Ministre,

Je suis sûr que vous recevrez par vos soins et par
 le canal de votre ancien collègue M. R. Fould,
 le bon et exact compte de votre administration; et que si les
 gens de votre ancien bureau ont eu de nombreux torts,
 mais que le premier promoteur de ceux qui ont été
 faits, si même il y en a eu, se composent de
 quelques pairs judiciaires, ou autres de quelcun
 le Gouvernement n'aura de dignité à en dire, et qu'il ne
 devra pas espérer d'en faire partie, qu'il fera
 bien de garder son silence beaucoup de temps
 sur les espérances et le silence dont il se serait contenté
 dans les termes que j'ai en l'honneur de vous adresser.

Je vous en remercie ainsi M. le Ministre de l'Instruction
 publique des parts que votre lettre me fait de
 l'abandon de la part de ce pays de votre suite à la demande.

Bien, Monsieur le Ministre, la nouvelle
 approuve de nos personnes ignorantes.
 G. G. G. G.

14. novembre 42.